

Envoyé en préfecture le 28/12/2023

Reçu en préfecture le 28/12/2023

Publié le 2 janvier 2024



ID : 014-211401815-20231218-DELIB20231210-DE

Exécutoire le 2 janvier 2024



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
Mairie : 20, rue de l'Eglise
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 25 Conseillers présents : 22 Votants : 24	Séance du 18 décembre 2023
Date de la convocation : 12 décembre 2023	
Delib20231210	

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. Jean-Marie GUILLEMIN, Mme Sophie OBLIN-POMMIER, M. Didier LIZORET, Mme Fabienne MOREL, M. Mustapha MZARI-ROSSI, Mme Pascale BOURSIN, M. Pierre JUNQUA, Mme Isabelle GERME, Mme Claude FRÉMIN, M. Philippe BERARDI, M. Bertrand LANGRAND, Mme Anne-Marie ARANDA, M. Hervé ROSE, M. Laurent EUDE, M. Francis MÉNARD, Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, Mme Rachel LOPEZ, M. Valéry DELAGE, Mme Véronique LEVILLAIN, M. Jérôme PIERRE, M. Damien GUINEHEUX, Mme Aurélie BARRÉ-RIBET.

Pouvoirs :

Mme Aude LE CAM à M. Mustapha MZARI-ROSSI
Mme Ymen FARHAT à Mme Isabelle GERME.

Absent excusé :

M. Florent ANDRÉ.

Secrétaire :

Monsieur Pierre JUNQUA, désigné à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Delib20231210

OBJET : Information dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal à Monsieur le Maire (article L2122-22 du code général des collectivités territoriales)

Monsieur le Maire indique à ses collègues que dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par le conseil municipal du 25 mai 2020 et du 27 juin 2022, il a :

Au titre de la délégation n°4 : *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,*

- signé les marchés suivants :

Nom du Tiers	Objet	Date	Montant TTC
AMF- ASSURANCE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES	ASSURANCE DES GESTIONNAIRES PUBLICS	24/11/2023	1 295,24 €
Total AMF- ASSURANCE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES			1 295,24 €
COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER	COTISATION 2023 ADS CAEN LA MER	01/12/2023	14 308,48 €
Total COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER			14 308,48 €
GOUVILLE	6 BACS GASTRO PLEIN INOX GN1/1 (3 orée + 3 parc)	27/11/2023	223,08 €
	REPLACEMENT DIVERS PIECES LAVE VAISSELLE PRIM VALLEE	01/12/2023	783,59 €
Total GOUVILLE			1 006,67 €
HABI PRO	3 JEANS AVEC POCHEs T44 OSAKA ATELIERS	01/12/2023	174,85 €
	BOTTES DE SECURITE WELLINGTON	24/11/2023	167,75 €
	CHAUSSURES BASSES S3 T 44 BLEU ATELIERS	23/11/2023	59,96 €
	KIT NACELLE ATELIERS	28/11/2023	101,94 €
	PANTALON IRIS T3 JAUNE HIVI/VERT ALPIN EJ 82 ATELIERS	23/11/2023	86,93 €
	VERIFICATION DU MATERIEL STOP CHUTE ATELIERS	28/11/2023	1 182,18 €
Total HABI PRO			1 773,61 €

Envoyé en préfecture le 28/12/2023

Reçu en préfecture le 28/12/2023

Publié le 2 janvier 2024



ID : 014-211401815-20231218-DELIB20231210-DE

Exécutoire le 2 janvier 2024

LEGALLAIS	EQUERRE CHAISE 8CM ATELIERS CDE N° 28140640	01/12/2023	27,50 €
	PINCE CHATELLIER + COLLIERS ATELIERS CDE N° 28137410	01/12/2023	864,94 €
	SANGLE A BOUCLE + SANGLE DE PORTAGE ATELIERS CDE N° 28092238	01/12/2023	176,59 €
Total LEGALLAIS			1 069,03 €
LYRECO	PETITES FOURNITURES	27/11/2023	1 923,13 €
Total LYRECO			1 923,13 €
NCH FRANCE KERNITE	BOITES ET CARTONS DE DISQUES ATELIERS	23/11/2023	1 215,20 €
Total NCH FRANCE KERNITE			1 215,20 €
PANIER STEPHANE	REPLACEMENT VELUX TRVX REGIE LGT DRACKARS	07/12/2023	1 369,04 €
	TRAVAUX DE MAINTENANCE 10% LOGT COMMUNE	08/12/2023	869,00 €
	TRAVAUX DE MAINTENANCE 20% SUR DIVERS BATIMENTS	08/12/2023	6 798,00 €
Total PANIER STEPHANE			9 036,04 €
SA CONFORTECH	AUTOMATISME VOLETS MEDIATHEQUE	21/11/2023	527,04 €
	RENOVATION ECLAIRAGE MEDIATHEQUE	20/11/2023	7 695,00 €
Total SA CONFORTECH			8 222,04 €
SA LEBRETON	TRAVAUX DE PLOMBERIE PRIMAIRE VALLEE	20/11/2023	3 589,10 €
Total SA LEBRETON			3 589,10 €
SARL ACTIMAC SOLUTIONS PRO	3 BORNES WIFI (2 MAIRIE+ 1 PRIM.VALLEE) + mini switch + 1 TOUR ET ECRAN ACCUEIL DE LOISIRS	20/11/2023	2 762,40 €
Total SARL ACTIMAC SOLUTIONS PRO			2 762,40 €
SARL DECORITEX	FOURNITURES D'ELASTIQUE POUR DRAPEAUX MAIRIE	21/11/2023	216,00 €
	STORES POUR RENOVATION PRIMAIRE VALLEE	28/11/2023	5 197,20 €
Total SARL DECORITEX			5 413,20 €
SAS MASSELIN	ENSEMBLE BANDEAU PRELAQUE BLANC TRVX REGIE PRIM VALLEE	01/12/2023	2 472,00 €
	POTEAUX SUPPORT RADAR ALARME ATELIERS	06/12/2023	702,00 €
Total SAS MASSELIN			3 174,00 €

Envoyé en préfecture le 28/12/2023

Reçu en préfecture le 28/12/2023

Publié le 2 janvier 2024



ID : 014-211401815-20231218-DELIB20231210-DE

Exécutoire le 2 janvier 2024

SAS QUALI CITE BRETAGNE	1 DOUBLE TOBOGGAN TOBY TO122-1012 DINOSAURE VERT + PORTIQUE PO752 BALANCOIRE NID D'AIGLE	21/11/2023	10 609,02 €
	BALANCOIRE HORIZONTALE BH001 + PORTIQUE 2 AGRES PO745 SIEGE BALANCOIRE	21/11/2023	3 979,74 €
	STANDARD ET BEBE VALLEE VERT JEU A RESSORT RE243 LE SEAT CAR MOTO 2 PLACES 2/8 ANS SQUARE DES DRAKKARS	21/11/2023	1 953,30 €
Total SAS QUALI CITE BRETAGNE			16 542,06 €
SAS SELCA	AJOUT D'UN BOUTON DE SONNERIE TRVX REGIE PRIM VALLEE	08/12/2023	1 799,04 €
Total SAS SELCA			1 799,04 €
SAS SPS FILETS	1 BUT DE FOOT A11 ALU A SCELLER AVEC SYSTEME DE RELEVAGE DU FILET TERRAIN D'HONNEUR STADE	29/11/2023	1 140,60 €
Total SAS SPS FILETS			1 140,60 €
SBTP	ARRACHAGE HAIE CIMETIERE EGLISE	17/11/2023	5 880,00 €
Total SBTP			5 880,00 €
SECURITE IP -GESS GESTION EQUIPEMENT SECURITE	7 CYLINDRES SIMONS VOSS 30*10 + 1 CYLINDRE SIMONS VOSS 40*10 + 2 SMARTS HANDLE	06/12/2023	5 844,90 €
Total SECURITE IP -GESS GESTION EQUIPEMENT SECURITE			5 844,90 €

Au titre de la délégation n°8 : prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

- délivré une concession de 15 ans,
- délivré une concession de 50 ans,

Envoyé en préfecture le 28/12/2023

Reçu en préfecture le 28/12/2023

Publié le 2 janvier 2024



ID : 014-211401815-20231218-DELIB20231210-DE

Exécutoire le 2 janvier 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de ces décisions.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 20 décembre 2023

Le Maire,



Jean-Marie GUILLEMIN